

GUIDE DE REMPLISSAGE DE LA FICHE D'ÉVALUATION RAPIDE INITIALE (ERI)

NB :

- Ces informations sont à recueillir à la fois auprès des autorités sanitaires locales, auprès des autorités administratives, auprès des divers intervenants sur les populations affectées, auprès des leaders communautaires, religieux et des ménages des populations affectées,
- A renseigner obligatoirement par l'équipe d'évaluateurs
- Code de source de l'information : **IC** : interview d'Informateur Clé/ **GD** : Discussion de Groupe /**O** : Observation (à notifier sur la fiche en fonction du cas)

INFORMATIONS GENERALES

- 1. Date et heure de survenue de l'évènement :** préciser la date et l'heure de survenue de l'évènement
- 2. Date de l'évaluation :** préciser la date d'évaluation l'évènement
- 3. Nature de l'évènement :** préciser la nature de l'évènement

IDENTIFICATION

- 4. Région sanitaire :** Ecrire le nom de la région sanitaire concernée par l'évènement
- 5. District sanitaire :** Ecrire le nom du district sanitaire concerné par l'évènement. Le district sanitaire est la direction départementale de la santé.
- 6. Aire sanitaire :** Donner la ou les aires de santé concernée(s) par l'évènement
- 7. Nom du Site :** Préciser le nom du site concerné par l'évènement
- 8. Coordonnée GPS :** indiquer la latitude et la longitude des coordonnées du site concerné par l'évènement
- 9. Equipe d'évaluation :** Préciser le nom du chef de l'équipe et des membres de l'équipe ainsi que leur qualification (chef du village, chef religieux, leader, ASC...).
- 10. Qualité des personnes interrogées :** préciser la qualité des personnes interrogées (chef du village, ASC, leaders...).
- 11. Accessibilité géographique zone affectée :** Apprécier l'accès géographique de la zone du sinistre (bonne ou mauvaise en fonction de la distance, de l'état de la route et des ponts) si accessibilité bonne préciser les voies et les moyen d'accès
- 12. Population totale de la région sanitaire :** Estimer la population totale de la ou les région(s) sanitaire(s) affectées(s)
- 13. Population totale du district sanitaire :** Estimer la population totale du ou des districts sanitaires affectée(s).
- 14. Population totale de l'aire sanitaire :** Estimer la population totale du ou des aires sanitaires affectée(s).
- 15. Population totale de la localité :** Estimer la population totale du ou des localités affectée(s)
- 16. Existence de population affectée :** Existence de populations touchées par l'évènement (blessés, disparus, déplacés et décédés) et en estimer si possible le nombre.

17. Population vulnérable affectée : préciser le nombre de femmes, enfants de moins de 5 ans, handicapés physiques, femmes enceintes, nombre de mineurs non accompagnés : il s'agit des enfants de moins de 18 ans présents sur le site sans parents (séparés de leur famille).

SANTE

18. Nombre d'établissements sanitaires accueillant ou susceptibles d'accueillir les victimes: il s'agit de définir le type d'établissement sanitaire (centre de santé rural ou urbain, hôpitaux généraux, CHR, CHU, privé) et leur nombre

19. Disponibilité du personnel : Préciser le nombre de personnel qualifié disponible par rapport à la situation d'avant crise par catégorie en précisant les spécialités

20. Nombre d'établissements sanitaires : Etablissement fonctionnel : Il s'agit d'un établissement disposant d'un personnel qualifié, de médicaments essentiels et offrant des soins autour de la zone de l'événement. Etablissement non fonctionnel : c'est un établissement caractérisé par l'absence d'un des éléments.

21. Principaux motifs de consultation dans les établissements sanitaires et autres sites de prise en charge : il s'agira de recenser les signes présentés par les patients en situation de crise par rapport à la situation d'avant crise.

22. Disponibilité en médicaments essentiel, vaccin et autres intrants : Préciser la quantité de médicaments essentiels, vaccin et autres intrants disponibles en précisant la date de péremption. Et rechercher les médicaments essentiels compatibles avec le type de sinistre.

23. Risque d'épidémie : La Surveillance épidémiologique des maladies à potentiel épidémique (rougeole, Fièvre Jaune, polio, méningite, choléra, tétanos néonatal...). Eléments à prendre en considération pour apprécier le risque d'épidémie : promiscuité, regroupements des populations, manque d'hygiène, insuffisance d'accès à eau potable, interruption des activités du PEV de routine,.....

24. Fonctionnalité d'un système d'alerte précoce : Les éléments pour apprécier la fonctionnalité d'un système d'alerte précoce sont la détection, la notification des cas des maladies à potentiel épidémique, l'analyse et l'investigation des cas, la riposte. Le système est fonctionnel quand les 5 éléments sont réunis. Si le système n'est pas fonctionnel, préciser le(s) niveau(x) à corriger.

25. Accessibilité aux soins : Préciser si les populations affectées ont facilement accès aux soins (géographique (distance, coût du transport, temps mis), financière, sécuritaire.)

26. Disponibilité en électricité : Préciser si le site est couvert en électricité

27. Accessibilité en eau potable : Préciser si les populations affectées ont suffisamment accès à l'eau potable (existence de l'eau courante, pompe ou autre)

28. Problèmes liés à la gestion des cadavres humains: Préciser s'il existe le traitement, la conservation en lieu indiqué et l'inhumation des corps selon les normes en vigueur.

29. Mode d'évacuation des victimes : Notifier le mode d'évacuation utilisé (existence d'ambulance ou autres moyens de transfert des victimes).

30. Existence de cas potentiels d'enfants de 0 à 5ans malnutris apparents : préciser oui ou non l'existence de cas de malnutris potentiels. .

31. Existence potentielle de cas de violences sexuelles : préciser oui ou non l'existence de cas de violences sexuelles et préciser si possible dans le rapport le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants de moins de 18 ans victimes de violences sexuelles.

32. Existence de naissances enregistrées au cours des 7 derniers jours : préciser oui ou non l'existence d'accouchements assistés par un personnel qualifié et en préciser si possible le nombre.

33. Existence de cas de traumatismes psychologiques : Apprécier l'intensité de la catastrophe et rechercher les signes d'agressivité, de repli sur soi, de trouble du comportement, du sommeil.

34. Existence de patients souffrant de pathologies chroniques qui n'ont pas accès à leur traitement : il s'agit de pathologies telle que : HTA, VIH/SIDA, diabète, tuberculose, asthme, drépanocytose, insuffisance rénale.... pour lesquelles une interruption soudaine du traitement pourrait être fatale

35. Interventions humanitaire en cours : indiquer les organisations intervenant sur le terrain et leur activité principale, ainsi que la date de début de leur intervention

36. Autres besoins : besoins identifiés par l'équipe ou exprimés par la population affectée.

EAU HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

37. 1.2.3.4.5.6. Les sources d'approvisionnement en eau avant l'évènement dans la localité : Préciser les sources d'approvisionnement en eau de la localité affectée avant l'évènement (qualité : bonne ou altéré, quantité : suffisante ou insuffisante, continuité : la disponibilité de l'eau est-elle permanente). Renseigner l'existant.

38. Autres sources d'approvisionnement en eau avant l'évènement dans la localité: préciser s'il y a d'autres sources d'approvisionnement en eau dans la localité. L'eau distribuée par l'ONEP est considérée comme eau de SODECI (eau courante).

39. 1.2.3.4.5.6. Les sources d'approvisionnement en eau après l'évènement dans la localité : Préciser la source d'approvisionnement en eau de la population affectée après l'évènement (qualité : bonne ou altéré, quantité : suffisante ou insuffisante, continuité : la disponibilité de l'eau est-elle permanente) Renseigner l'existant.

40. Autres sources d'approvisionnement en eau après l'évènement dans la localité : préciser s'il y a d'autres sources d'approvisionnement en eau dans la localité des populations affectées.

41. Besoins journaliers en eau : Estimer la quantité d'eau nécessaire pour la population affectée sachant qu'une personne utilise en moyenne 20 litres par jour.

42. Actions entreprises : Préciser les actions menées par les structures étatiques, les ONG et la communauté affectée pour répondre aux besoins d'eau.

43. Gestion des déchets ménagers: il s'agit de l'enlèvement et de l'élimination des déchets ménagers. S'il y a élimination, préciser la nature (**brûlage à ciel ouvert, enfouissement**)

44. Gestion des déchets sanitaires : il s'agit du tri, de l'enlèvement et de l'élimination des déchets sanitaires. Si Oui, préciser la nature d'élimination (**brûlage à ciel ouvert, fosse à brûlage sécurisé, incinérateur**)

45. Disponibilité en kits d'hygiène : Vérifier l'existence de savon, de javel et autres produits à préciser. Vérifier l'existence des seaux, un réservoir d'eau + puisette, des serviettes hygiéniques, et autres matériels à préciser. Vérifier si le lavage des mains est correctement pratiqué et l'inscrire dans le rapport.

46. Endroit de défécation des populations : noter les endroits de défécation de la communauté affectée

47. Présence de matières fécales humaines aux alentours des sites d'habitations et des sources d'eau : préciser si ces fécès sont observés à moins de 20m ou plus de 20 m et s'ils se trouvent en amont ou en aval des lieux d'habitation.

48 Risque de maladie à transmission vectorielle : Il s'agit de maladies telles que le paludisme, fièvre jaune (existence d'eaux stagnantes, défaut de drainage des eaux usées)

49. Existence de système de gestions des eaux usées : Préciser s'il existe un système de canalisation, de drainage...

50. Informations complémentaires : préciser d'autres informations ou observations non renseignées par la fiche.

NUTRITION ET SECURITE

51.1.2.3.4. Interventions en matière de nutrition : Préciser les interventions nutritionnelles existantes dans la zone affectée dépistage précoce de la malnutrition, prise en charge de la malnutrition aigue (PECMA), promotion des actions essentielles en nutrition et distribution alimentaire générale.

52. Capacité des établissements sanitaires à prendre en charge les cas de malnutrition : Indiquer la capacité des établissements sanitaires à prendre en charge les cas de malnutrition (personnel qualifié, matériel, médicaments de prise en charge et aliments thérapeutiques).

53. Existence de ménages disposant de stocks de nourriture ? Rechercher la disponibilité de stocks de nourritures dans environs 10 ménages .Préciser si : plus de la moitié ou moins de la moitié ou aucun)

54. Combien de temps en moyenne, les stocks dureront-ils dans les ménages ? Estimer la durée de ces stocks (moins d'une semaine, de une à deux semaines, plus de 2 semaines) dans environs 10 ménages.

55. Existence de marché fonctionnel : Préciser l'existence de marché (quotidien ou hebdomadaire) et s'il est approvisionné en produits alimentaires.

56. Existence de kits de cuisines : Indiquer s'il existe des ustensiles de cuisine, combustibles, eau nécessaires à la cuisson des aliments.

57. Actions entreprises : Préciser les actions menées par les structures étatiques, les ONG et la communauté affectée pour répondre aux besoins d'alimentation.

58. Informations complémentaires : préciser d'autres informations ou observations non renseignées par la fiche.

ABRIS ET MOYENS D'EXISTENCE

59. Personnes et ménages sous un abri : Estimer le nombre de personnes et de ménages vivants sous des abris (Estimer le nombre d'abris, le nombre moyen de personnes par abris est environ de 4 à 6).

60.1. Type d'abris : indiquer le type d'abris et Estimer le nombre ou la proportion d'abris

61. Nombre d'abris total : préciser le nombre total d'abris

62. 1.2.3.4. Nombre d'abris adéquats : indique le nombre d'abris adéquats pouvant permettre d'éviter des intempéries (soleil, pluie, feu, froid), avec intimité respectée, avec sécurité personnelle et sécurité des biens.

63. Nombre d'abris ne disposant pas de service de base tels que l'eau, électricité et assainissement : Estimer le nombre d'abris qui n'ont pas de service de base sur le nombre total d'abris.

64. Estimation d'habitations non encore accessibles pour bénéficier d'une assistance humanitaire : Estimer le nombre de personnes qui ne sont pas accessibles pour fournir une assistance humanitaires

65. Informations complémentaires : Préciser d'autres informations ou observations non renseignées par la fiche.

66. Activités économiques les plus affectées : citer les activités les plus importantes en terme de production et emploi ayant été les plus affectées par l'évènement (transports, commerce, agriculture, élevage, pêche, restauration....).

67. Ampleur (impact) des dégâts : estimer le degré de perturbation des activités en termes de continuité.

68.1.2.3. Hausse des prix : Préciser quelques aliments de base en fonction de la zone. Enumérer quelques aliments de 1^{ère} nécessité et autres aliments.

69. Actions entreprises pour minimiser l'impact de l'évènement sur les activités économiques: par les services étatiques, les ONG et la communauté. Décrire les stratégies mises en place sur le terrain pour minimiser l'impact de l'évènement. Estimer les forces et faiblesses de ces stratégies.

70. Informations complémentaires : Préciser d'autres informations ou observations non renseignées par la fiche sur le volet abris et moyens d'existence.

PROTECTION ET SECURITE

71. Existence de mineurs (moins de 18 ans) non accompagnés : existence d'orphelins et enfants de moins de 18 ans séparés de leurs familles.

72. Existence de cas de VBG : existence de cas de violences basé sur le genre (Violences sexuelle, Physique, Psychologique, conjugale, autres violences).

Définition des VBG : L'OMS définit les VBG comme la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mal développement ou des privations.

73. Existence des cas de VBG pris en charge dans les 72 heures : Il s'agit surtout de la prise en charge médicale devant intervenir dans les 72 heures. Prévoir aussi la prise en charge juridique, psycho-sociale.

74. Existence d'un environnement favorable à l'émergence de la violence : Cela concerne aussi bien la sécurité des populations affectées que de celle des intervenants. il s'agit de :

- violences de type domestiques, sexuelles, hommes en armes, économiques....
- signes de surpeuplement dans les abris
- absence de séparation des hommes/femmes,
- présence de femmes et filles abandonnées.

75. Niveau d'exposition du site aux dangers liés à l'évènement : Préciser si ce niveau est nul (pas de probabilité de survenue), faible probabilité de survenue ou élevé (grande probabilité de survenue)

76. Existence d'autres menaces

77. Nature des menaces : préciser s'il s'agit de menace naturelle (environnementale) ou humaine (pression physique et ou psychologique sur un groupe).

78. Signes de discrimination/marginalisation : indiquer s'il ya des signes de discrimination/ marginalisation de certaines populations affectées (tension inter ethnique, religieuse, culturelle, politique...)

Définition discrimination : Eloignement d'une tiers personne ou d'un groupe en esprit et/ou de façons visuelles. Définir marginalisation : Eloignement d'une tierce personne ou d'un groupe de façon physique.

79. Présence d'organisations de soutien psychosocial et de protection des droits humains : Vérifier s'il y a des interventions en cours concernant ces domaines.

80. Prise en compte des besoins des populations spécifiques : Il s'agit des besoins des personnes en situation de handicap, femmes enceintes, enfants de 0 à 5ans, personnes du 3e âge (de plus de 60 ans)

81. Autres besoins : ce sont les autres besoins exprimés par les populations affectées et ceux issus des constats faits sur le terrain par les évaluateurs.

